

La population légale¹ de l'Ile-de-France

11 598 866 habitants au 1^{er} janvier 2007

Guillemette Buisson, Service études et diffusion
Martial Vérone, Service statistique

Les populations légales de toutes les collectivités territoriales et circonscriptions administratives françaises sont publiées dans un décret paru au Journal Officiel le 31 décembre 2009. Elles prennent effet au 1^{er} janvier 2010 (Définitions). Elles se réfèrent au 1^{er} janvier 2007 et se substituent à celles relatives au 1^{er} janvier 2006 publiées l'an dernier. Etablies dorénavant chaque année, les populations légales sont prises en compte pour l'application de dispositions législatives, réglementaires et financières relatives à l'organisation des communes et à la vie quotidienne de celles-ci.

Au 1^{er} janvier 2007, l'Ile-de-France compte 11 598 866 habitants. Elle abrite ainsi 18 % de la population française dans 4 % des communes. Depuis 1999, la population francilienne a augmenté d'environ 650 000 habitants, soit 0,7 % en moyenne chaque année (figure 1).

L'Ile-de-France compte désormais 5 communes de plus de 100 000 habitants

En Ile-de-France, les communes sont de grande taille. En effet, 46 % seulement des communes franciliennes ont

moins de 1 000 habitants, contre 74 % pour l'ensemble de la France (figure 2). De plus, l'Ile-de-France compte désormais 245 communes de plus de 10 000 habitants et cinq communes de plus de 100 000 habitants : Saint-Denis, Argenteuil, Montreuil, Boulogne-Billancourt et Paris (figure 3). Aussi, la population est-elle très concentrée : plus de huit Franciliens sur dix vivent dans une commune de plus de 10 000 habitants contre seulement cinq Français sur dix.

En particulier, dans le centre de la région se trouvent des communes de très grande taille. Près de 90 % des communes situées en petite couronne ont plus de 10 000

habitants et 25 % comptent même plus de 50 000 habitants (figure 4).

En Ile-de-France, une commune de plus de 10 000 habitants sur deux se situe en grande couronne

La moitié des communes de plus de 10 000 habitants d'Ile-de-France se trouve toutefois en grande couronne. Argenteuil, la troisième plus grande commune francilienne, se situe ainsi dans le Val-d'Oise (figure 5). Dans les Yvelines, Versailles appartient également aux dix plus grandes communes d'Ile-de-France (figure 6). En grande couronne, les départements du Val-d'Oise et

Figure 1 - Cinq millions d'habitants en grande couronne

	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2007	Taux d'évolution annuel moyen 1999-2007 (en %)
Paris	2 193 030	0,4
Petite couronne	4 349 640	0,9
Hauts-de-Seine	1 544 411	1,0
Seine-Saint-Denis	1 502 340	1,0
Val-de-Marne	1 302 889	0,8
Grande couronne	5 056 196	0,7
Seine-et-Marne	1 289 524	1,0
Yvelines	1 403 957	0,5
Essonne	1 201 994	0,7
Val-d'Oise	1 160 721	0,6
Ile-de-France	11 598 866	0,7

¹ Il s'agit ici de la population municipale.

Figure 2 - Une commune francilienne sur cinq a plus de 10 000 habitants

	Nombre de communes			Population municipale		
	Ile-de-France		France %	Ile-de-France		France %
	Effectifs	%		Effectifs	%	
Moins de 1 000 habitants	583	45,5	74,4	287 158	2,5	14,9
De 1 000 à 3 499 habitants	281	21,9	17,8	546 562	4,7	18,4
De 3 500 à 9 999 habitants	172	13,4	5,2	1 053 414	9,1	17,1
De 10 000 à 19 999	85	6,6	1,3	1 278 650	11,0	10,6
De 20 000 à 49 999	121	9,4	0,9	3 608 887	31,1	15,1
De 50 000 à 99 999	34	2,7	0,2	2 214 651	19,1	8,5
100 000 ou plus	5	0,4	0,1	2 609 544	22,5	15,4
Ensemble	1 281	100,0	100,0	11 598 866	100,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2007

Figure 3 - 39 communes de plus de 50 000 habitants en 2007

Département	Commune	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2007	Taux d'évolution annuel moyen 1999-2007 (en %)
Paris	Paris	2 193 030	0,4
Hauts-de-Seine	Boulogne-Billancourt	111 045	0,5
Val-d'Oise	Argenteuil	102 572	1,1
Seine-Saint-Denis	Montreuil	102 097	1,5
Seine-Saint-Denis	Saint-Denis	100 800	2,0
Val-de-Marne	Créteil	89 410	1,1
Hauts-de-Seine	Nanterre	88 875	0,7
Yvelines	Versailles	86 979	0,2
Hauts-de-Seine	Courbevoie	84 974	2,5
Val-de-Marne	Vitry-sur-Seine	83 650	0,7
Hauts-de-Seine	Colombes	82 552	0,9
Seine-Saint-Denis	Aulnay-sous-Bois	82 513	0,4
Hauts-de-Seine	Asnières-sur-Seine	82 056	1,0
Hauts-de-Seine	Rueil-Malmaison	78 145	0,8
Val-de-Marne	Saint-Maur-des-Fossés	75 748	0,5
Val-de-Marne	Champigny-sur-Marne	74 909	0,1
Seine-Saint-Denis	Aubervilliers	73 699	2,0
Seine-Saint-Denis	Drancy	65 843	0,7
Hauts-de-Seine	Levallois-Perret	63 225	1,8
Seine-Saint-Denis	Noisy-le-Grand	62 529	0,9
Hauts-de-Seine	Issy-les-Moulineaux	62 316	2,1
Hauts-de-Seine	Antony	61 761	0,4
Hauts-de-Seine	Neuilly-sur-Seine	60 454	0,1
Val-d'Oise	Sarcelles	59 594	0,4
Hauts-de-Seine	Clichy	58 646	2,0
Val-d'Oise	Cergy	57 600	0,6
Val-de-Marne	Ivry-sur-Seine	55 583	1,1
Seine-Saint-Denis	Pantin	53 315	0,8
Seine-Saint-Denis	Bondy	53 159	1,6
Val-de-Marne	Maisons-Alfort	53 085	0,5
Essonne	Evry	52 802	0,8
Val-de-Marne	Fontenay-sous-Bois	52 143	0,3
Seine-Saint-Denis	Epinay-sur-Seine	52 020	1,4
Yvelines	Sartrouville	51 601	0,3
Val-de-Marne	Villejuif	51 410	1,0
Seine-Saint-Denis	Sevran	51 110	1,0
Seine-et-Marne	Chelles	51 035	1,5
Hauts-de-Seine	Clamart	51 000	0,6
Seine-Saint-Denis	Le Blanc-mesnil	50 910	1,0

Lecture : les populations municipales des communes « en gras » ont dépassé le seuil de 50 000 ou 100 000 habitants entre 1999 et 2007.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2007

de l'Essonne comptent le plus de communes de grande taille (figure 7). Ils ont respectivement 18 % et 17 % de communes de plus de 10 000 habitants contre 15 % dans les Yvelines et seulement 6 % en Seine-et-Marne (figure 8).

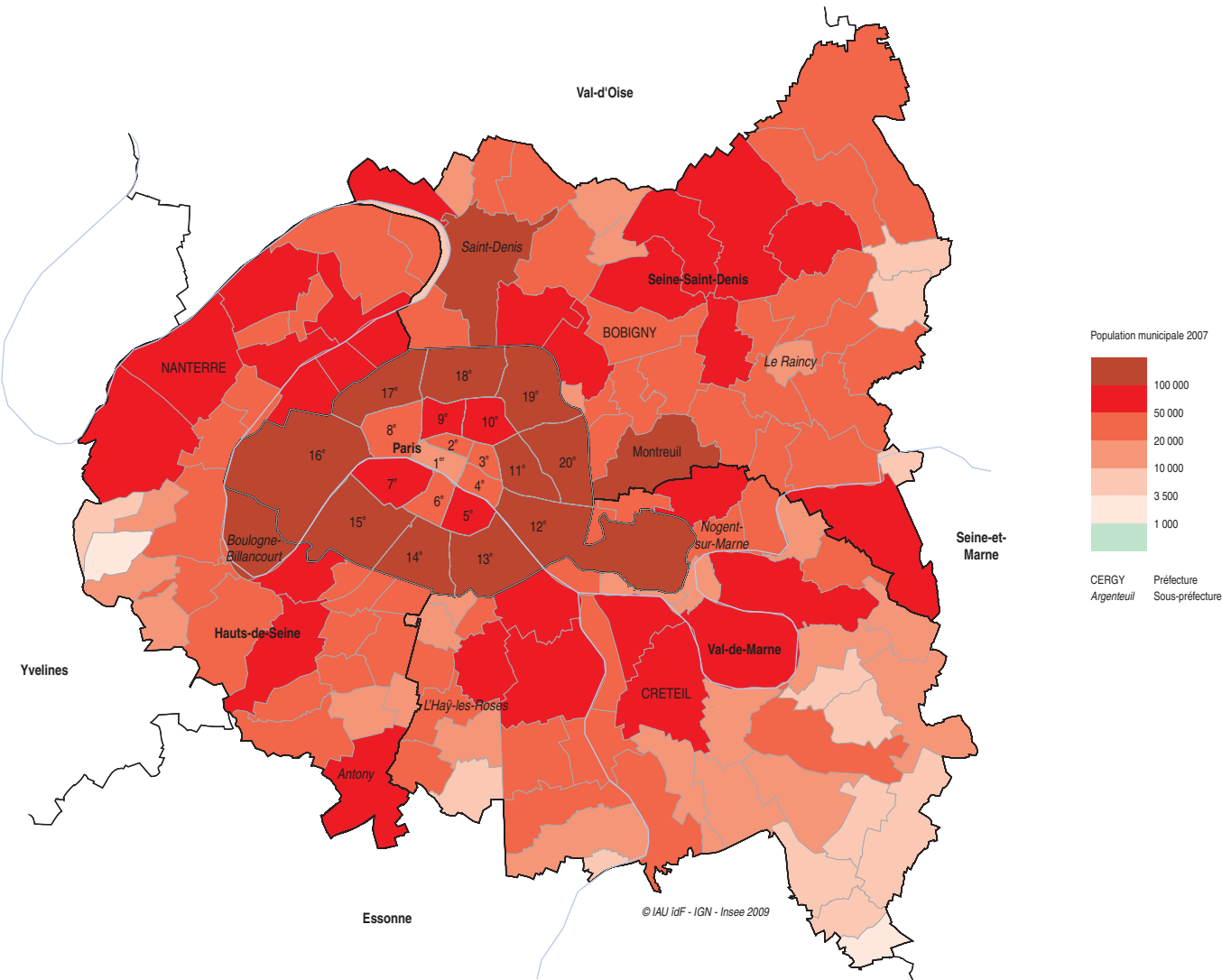
Cependant, la Seine-et-Marne se distingue avec une croissance de sa population un peu plus rapide que l'ensemble de la grande couronne (+ 1 % par an contre + 0,7 %). C'est l'effet, en particulier, de la très forte progression des communes de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Bussy-Saint-Georges a ainsi doublé sa population entre 1999 et 2007 et contribue à près de 2 % de la croissance globale de la région (figure 9). Depuis 1999, la commune de Chelles a, de plus, franchi le seuil des 50 000 habitants.

Les communes en périphérie de Paris sont le moteur de la croissance démographique francilienne

La croissance démographique est plus rapide en petite couronne (+ 0,9 %), notamment grâce aux grandes communes situées en périphérie de Paris. Ainsi, sept des dix communes qui gagnent le plus de population dans la région sont situées dans les Hauts-de-Seine ou en Seine-Saint-Denis. C'est le cas de Courbevoie, d'Issy-les-Moulineaux, de Levallois-Perret et de Montrouge dans les Hauts-de-Seine, de Saint-Denis, de Montreuil et d'Aubervilliers en Seine-Saint-Denis.

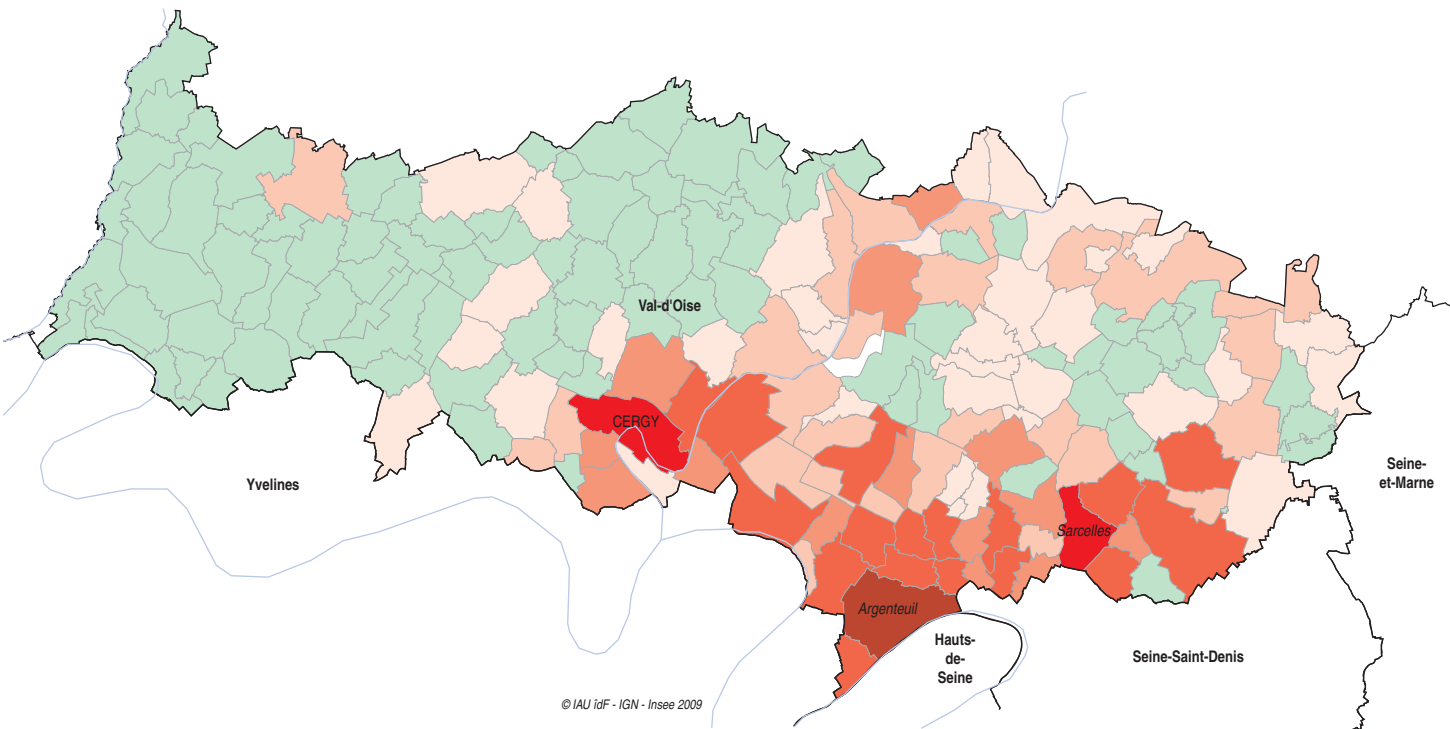
A Paris, la croissance de la population est moins rapide : 0,4 % par an en moyenne. Toutefois, elle correspond à un gain de population particulièrement élevé. Entre 1999 et 2007, un Francilien supplémentaire sur dix est un Parisien.

Figure 4 - 31 communes de plus de 50 000 habitants en petite couronne



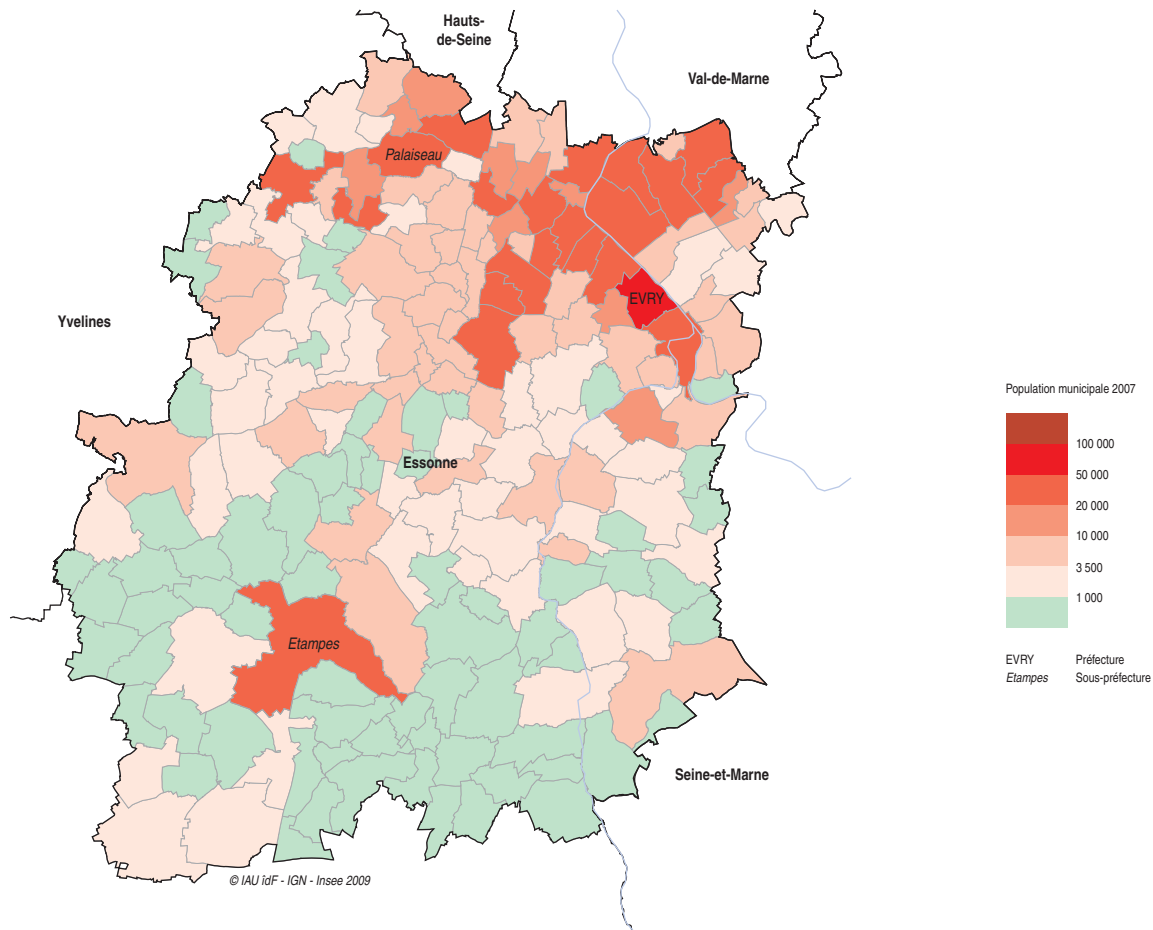
Source : Insee, recensement de la population 2007

Figure 5 - Val-d'Oise : Argenteuil, seule commune de plus de 100 000 habitants en grande couronne



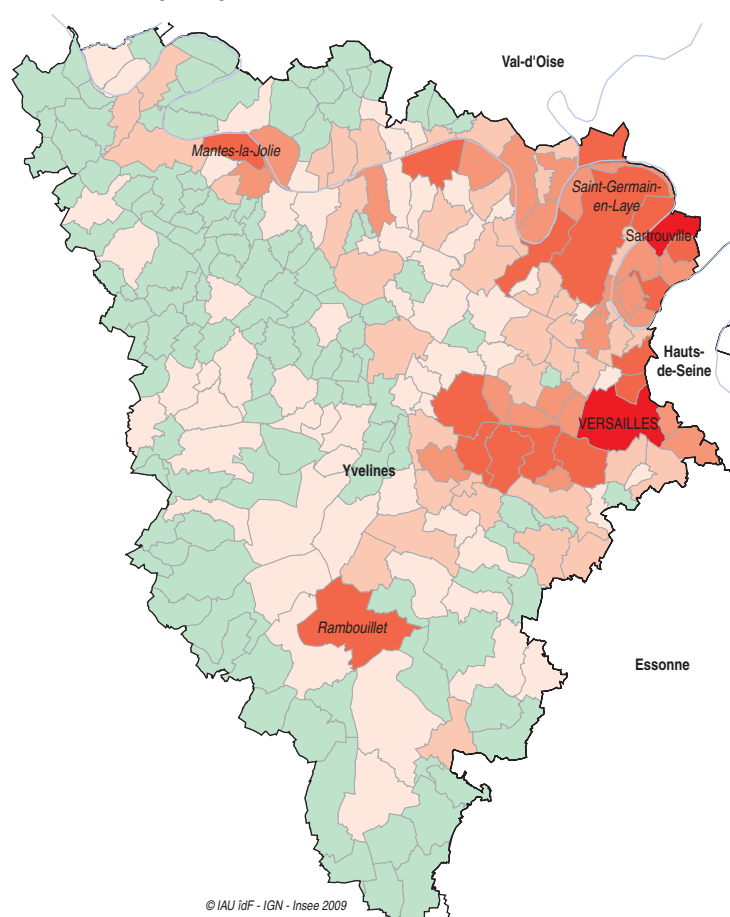
Source : Insee, recensement de la population 2007

Figure 7 - Essonne : depuis 1999, Evry a franchi le seuil des 50 000 habitants



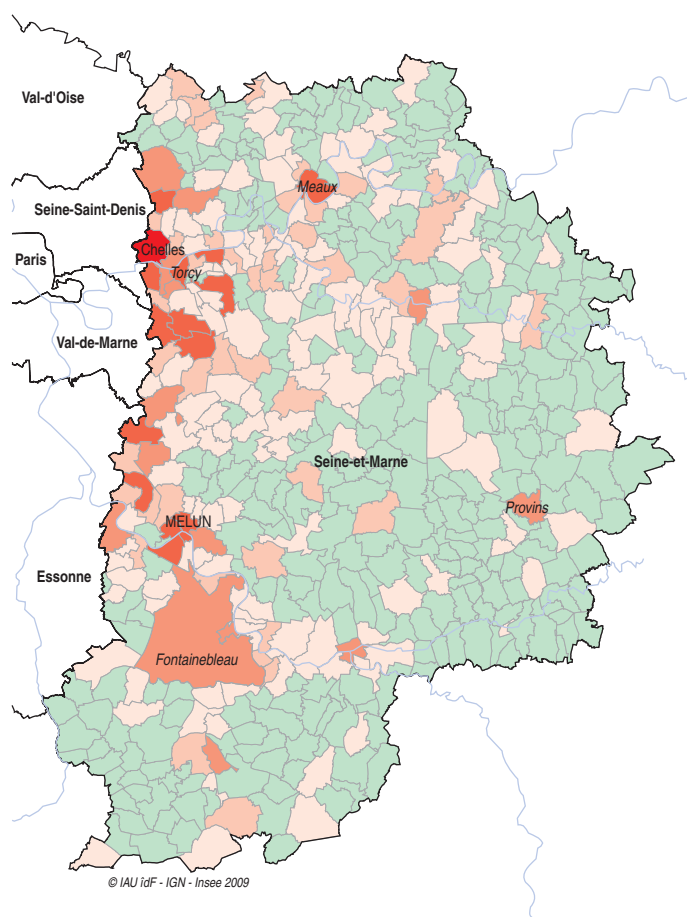
Source : Insee, recensement de la population 2007

Figure 6 - Yvelines : comme en 1999, Versailles et Sartrouville comptent plus de 50 000 habitants



Source : Insee, recensement de la population 2007

Figure 8 - Seine-et-Marne : seule Chelles a franchi le seuil des 50 000 habitants



Source : Insee, recensement de la population 2007

Définitions

Le terme générique de **population légale** regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part ainsi que sa population totale, qui est la somme des deux précédentes. Les populations légales sont utilisées comme référence dans environ 350 textes, législatifs ou réglementaires, qui touchent à divers aspects de la vie des communes, des entreprises ou des citoyens. Conformément à la loi du 27 février 2002, les populations légales sont publiées tous les ans.

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. Sont également comptées des personnes « hors ménages ordinaires » : les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, celles sans abri et celles résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune. La population municipale correspond à la population sans double compte de 1999, c'est-à-dire que chaque personne vivant en France est comptée dans la population municipale d'une commune et d'une seule. Les chiffres de population municipale de différentes communes peuvent donc être agrégés pour obtenir des données de population sur des zonages géographiques plus grands.

La **population comptée à part** comprend les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont également une résidence sur la commune. Par exemple, les étudiants majeurs de moins de 25 ans qui, pour leurs études, habitent une autre commune que celle de leur résidence familiale sont comptés dans la population municipale de la commune où ils résident pour leurs études et dans la population comptée à part de la commune de leur résidence familiale. La population comptée à part représente une faible part de la population totale des communes.

La **population totale** est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

Sources et méthode

Les données de population au 1^{er} janvier 2007 correspondent aux résultats définitifs issus des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2005 à 2009. La nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit à neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Celle-ci distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées désormais une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles un échantillon de 40 % des logements est enquêté au cours d'un cycle quinquennal (8 % par an dans chaque commune).

Figure 9 - Dix communes représentent le quart de la croissance démographique francilienne

	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2007	Population sans double compte en 1999	Gain de population	Contribution à la croissance démographique francilienne (%)
Paris	2 193 030	2 125 246	67 784	10,5
Courbevoie	84 974	69 694	15 280	2,4
Saint-Denis	100 800	85 832	14 968	2,3
Montreuil	102 097	90 674	11 423	1,8
Bussy-Saint-Georges	20 013	9 194	10 819	1,7
Aubervilliers	73 699	63 136	10 563	1,6
Issy-les-Moulineaux	62 316	52 647	9 669	1,5
Montrouge	46 500	37 733	8 767	1,4
Argenteuil	102 572	93 961	8 611	1,3
Levallois-Perret	63 225	54 700	8 525	1,3
Ensemble des 10 communes	2 849 226	2 682 817	166 409	25,7
Ile-de-France	11 598 866	10 952 011	646 855	100,0

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2007

Pour en savoir plus

Charrier R. : « Les migrations ralentissent le vieillissement en Ile-de-France », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 319, juillet 2009.

Buisson G., Vérone M. : « La population légale de l'Ile-de-France - 11 532 398 habitants au 1^{er} janvier 2006 », *Insee Ile-de-France faits et chiffres*, n° 198, janvier 2009.

Le recensement de la population, site internet de l'insee : www.insee.fr

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France
7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication : Sylvie Marchand

Conception de la maquette : Service statistique de la direction régionale

ISSN 1635-9984 - Code Sage AFCH0852 - Dépôt légal : 1^{er} semestre 2010 © Insee 2010

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01 30 96 90 51

Insee Ile-de-France Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

www.insee.fr/ile-de-france